



Agents autorisés  
Membres du conseil d'administration de la FPPQ  
Association des emballeurs de pommes du Québec

**11 mars 2009**

**PRIX MINIMUM DE LA POMME (TARDIVE) DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2008**

Décision du comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais du 10 mars 2009, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et la Fédération des producteurs de pommes du Québec d'autoriser un rabais via l'annexe H (voir détails ci-dessous). Ce rabais promotionnel vise à contrer les offres agressives des fournisseurs de pommes américains tout en donnant l'opportunité aux consommateurs d'apprécier la qualité élevée de nos pommes McIntosh.

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 12,50 \$ C : 12.50 \$	S : 12.50 \$ C : 12.50 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 12.50 \$ C : 12.50 \$				
À compter du début de l'écoulement				S : 12,50 \$ C : 14.00 \$	S : 12.50 \$ C : 14.00 \$	S : 12.50 \$ C : 14.00 \$	S : 12,50 \$ C : 14.00 \$
À compter du 4 décembre 2008 pour la pomme A.C.				S : 15,00 \$ C : 17,50 \$	S : 15,00 \$ C : 17,50 \$	S : 15,00 \$ C : 17,50 \$	S : 15,00 \$ C : 17,50 \$
<b>AUTRES VARIÉTÉS TARDIVES : ENTRE AUTRES, GALA – HONEYCRISP ...</b>							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						
<b>Marché de l'exportation</b>							
À compter du 14 janvier 2009	Rabais de 2 \$ pour les pommes en sac de variétés McIntosh AC de grosseur 2 ½ pouces et plus – US fancy						

C : cellule S : sac

**APPLICATION DE L'ANNEXE H – promotions ciblées – McIntosh – du 16 mars 2009 jusqu'à la fin de l'écoulement**

Suite à une décision du comité de fixation des prix des pommes destinées à l'état frais du 10 mars, à compter du **16 mars et jusqu'à la fin de l'écoulement** des pommes pour la saison de commercialisation 2008-2009, un rabais de 2 \$ sera alloué sur la variété **MCINTOSH EN SAC OU EN CELLULE** en promotion ciblée à un prix de détail agressif. Un maximum de 2 \$ de rabais par bannière, soit 1 pour le sac et 1 pour la cellule, pour la période promotionnelle sera permis pour les bannières suivantes : Métro, Richelieu, Super C, Loblaws, Provigo, Maxi, IGA, Bonichoix et Traditions. **Aucune autre bannière n'est acceptée.** Hebdomadairement, l'AEPO transmettra à la Fédération, s'il y a lieu, le nom de la ou des bannières auquel le rabais majeur s'appliquera suite à une entente entre le groupe d'emballeurs et la chaîne visée. **Aucune autre annonce ne sera éligible au rabais promotionnel de 2 \$.**

Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle. Par exemple, le calcul du prix moyen pour une annonce admissible la semaine du 23 mars **inclura toutes les pommes McIntosh emballées durant tout le mois de mars (voir exemple joint et formulaire).**

## APPLICATION DE L'ANNEXE H pour exportation (opportunité d'affaires) – McIntosh - du 14 janvier 2009

Si un agent autorisé emballer fait de l'exportation vers les États-Unis, un rabais de 2 \$ sera alloué sur la pomme en sac et celui-ci devra compléter une annexe H pour la variété McIntosh en sac en tenant compte de la quantité exportée versus le marché local.

### MÉTHODE POUR COMPLÉTER L'ANNEXE H

Suite à l'ajout du programme de promotion agressive, Il a également été convenu que chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (Annexe B), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour la pomme de variété **MCINTOSH EN SAC ET EN CELLULE**. Évidemment, les prix fixés pour cette variété devront être respectés pendant la période du rabais. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes de variété McIntosh vendue à prix régulier, en promotion ciblée et en opportunité d'affaires (exportation). Le calcul du prix moyen devra tenir compte de TOUTES les transactions de la McIntosh en sac et en cellule sur une base mensuelle.

Les agents autorisés devront **conserver les factures correspondant aux ventes réalisées lors** de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée sur une base mensuelle. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée avec possibilité d'inspection.

### PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **mardi 14 avril 2009 à compter de 13 h 15** pour discuter de l'écoulement des stocks et des prix des pommes sous atmosphère contrôlée.

### PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2008 – FAB LE PRODUCTEUR

Décision du **8 décembre 2008** du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation.

<b>DATE JOUR/MOIS</b>	<b>POMMES À JUS STANDARD</b>	<b>POMMES À SAUCE *</b>	<b>POMMES À JUS * OPALESCENT</b>
À compter du début de la récolte	<b>Hâtives</b> 0.06\$ la livre ou 2.52 \$ le minot de 42 livres	<b>Hâtives</b> 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres	<b>Hâtives</b> 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	<b>Tardives</b> 0.0562 \$ la livre ou 2.36 \$ le minot de 42 livres	<b>Tardives</b> 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	<b>Tardives</b> 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
À compter du début de la pomme tardive		<b>Tardives</b> 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)	<b>Tardives</b> 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)
<b>À compter du 5 novembre 2008</b>		<b>Tardives</b> 0,125\$ la livre ou 5,25 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	<b>Tardives</b> 0,125\$ la livre ou 5,25 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
<b>À compter du 15 décembre 2008</b>	<b>Tardives</b> <b>0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 livres</b>		

\* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité

Entreposage des pommes au Québec au 1<sup>er</sup> mars 2009 (en minots de 42 livres)

Variétés			Québec	Missisquoi Estrie	Vallée Montérégienne	Sud-ouest de Montréal	Laurentides	Total des régions au 1er mars 2009	Pommes utilisées en février 2009
McIntosh	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	5 013
		AC	0	108 222	186 254	122 749	107 360	524 585	121 963
	Transf.	Réfr.	0	0	16 676	33 546	14 832	65 054	0
		AC	0	14 851	256 340	209 124	41 202	521 517	28 097
Cortland	Frais	Réfr.	0	0	0	0	450	450	2 624
		AC	0	25 548	62 499	27 751	27 472	143 270	20 692
	Transf.	Réfr.	0	0	4 800	928	36	5 764	0
		AC	0	1 995	16 056	238	155	18 444	6 916
Lobo	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	0
		AC	0	0	110	0	0	110	91
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0	0	0
		AC	0	0	468	9 305	0	9 773	0
Empire	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	72
		AC	0	4 895	25 498	26 030	16 302	72 725	16 347
	Transf.	Réfr.	0	0	0	1 809	0	1 809	1 511
		AC	0	0	1 584	8 357	1 251	11 192	5 851
Spartan	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	54
		AC	0	28 472	61 032	30 257	33 959	153 720	30 842
	Transf.	Réfr.	0	0	6 010	937	0	6 947	0
		AC	0	0	11 070	3 587	3 001	17 658	794
Autres	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	698
		AC	0	4 230	1 210	500	576	6 516	1 413
	Transf.	Réfr.	0	0	0	32 268	0	32 268	15 110
		AC	0	0	918	171 827	0	172 745	3 763
<b>Total</b>	<b>Frais</b>	<b>Réfr.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>450</b>	<b>450</b>	<b>8 461</b>
		<b>AC</b>	<b>0</b>	<b>171 367</b>	<b>336 603</b>	<b>207 287</b>	<b>185 669</b>	<b>900 926</b>	<b>191 348</b>
	<b>Transf.</b>	<b>Réfr.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 486</b>	<b>69 488</b>	<b>14 868</b>	<b>111 842</b>	<b>53 430</b>
		<b>AC</b>	<b>0</b>	<b>16 846</b>	<b>286 436</b>	<b>402 438</b>	<b>45 609</b>	<b>751 329</b>	<b>45 421</b>

<sup>(1)</sup> Écoulement total est déterminé par variété

Source: Infohort

ÉCOULEMENT DE POMMES FRAÎCHES EN FÉVRIER			
Année	Quantité en minots	Année	Quantité en minots
2009	199 809	2004	180 628
2008	293 364	2003	157 812
2007	280 733	2002	260 077
2006	239 903	2001	241 585
2005	237 112	2000	301 925

Codophone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel  
Fédération des producteurs de pommes du Québec

# EXEMPLE

## FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

555, Roland-Therrien, Bureau 365, Longueuil (Québec) J4H 4E7 Tél. (450) 679-0530 Fax : (450) 679-5595

## ANNEXE H - relevé complémentaire période promotionnelle et exportation

Regroupement régional ou agent autorisé	Adresse		Code postal
<b>Verger Julie dans les pommes inc.</b>	<b>1, rue Julie-Pomme</b>	<b>St-Ciel</b>	<b>U0U 2U2</b>

### A) Détermination du prix moyen de la pomme de variété McIntosh

IDENTIFICATION			Quantité minot en sac	Quantité minot en cellule
Semaine débutant le	Nom de l'acheteur	Adresse		
16 mars	Super Carnaval	8400, rue De Coubertin, Montréal	200	200
9 mars	Nesbitt Fruits Farms	4051, Wilson Road, Albion, NY, USA	400 *	
16 mars	Provigo	180, chemin du Tremblay, Boucherville	400	200
16 mars	Mayfield Farms ltd	12434, Dixie Road, Lyndonville NY	250 *	
23 mars	Metro	8400, de Coubertin, Montréal	625	200
23 mars	Sobeys	1500, Montarville, Boucherville	250	100

Promotion ciblée pour le marché du Québec annonce en circulaire (sac et cellule) et

\*Opportunité d'affaires pour le marché de l'exportation (sac)

Quantité en promotion 2 \$	1 475	700
Exportation	650	
Quantité au prix régulier	3 350	1500

### B) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en SAC

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	1475	X 13 \$	19 175
Exportation : 2 \$	650	X 13 \$	8 450
Prix régulier	3 350	X 15 \$	50 250
		Achat total	77 875
Total minots	5 475	Divisé par le nombre de minots total	5 475
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			<b>14,22 \$</b>

### C) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en CELLULE

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	700	X 15,50 \$	10 850
Prix régulier	1 500	X 17,50 \$	26 250
		Achat total	37 100
Total minots	2 200	Divisé par le nombre de minots total	2 200
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			<b>16,86 \$</b>

Période du : **1 MARS 2009**

au : **31 MARS 2009**

Préparé par : Emmanuelle Latin

Tél. : 450 555 5858

Date : Le 15 AVRIL 2009

**N.B : L'établissement du prix moyen doit se faire par période mensuelle**

